Leberbergisches Wochenblatt.

JOURNAL DU JURA, CANTON DE BERNE.

No 32.

V. Jahrgang. *V.me Année.*

Pruntrut. Samstag, den 11 August 1821. *Porrentruy.* Samedi, le 11 Août 1821.

Vermischte Nachrichten.

Freyburg. Hier hat sich vor einiger Zeit, ein trauriges, warnendes Unglück ereignet. Wie gewöhnlich benutzten die Schüler des Jesuiten-Collegiums einen Vacanztag, um unter Aufsicht ihres Professors einen kleinen Ausflug auf das Land zu machen. Am 13. Juny begaben sie sich nach dem Landsitz Seedorf 2 Stunden von der Stadt, wo sich ein geräumiger, fischreicher Teich befindet, der viel wildes Geflügel liefert. Der Professor hatte den Schülern strenge verboten, in keinen Kahn zu steigen, und sich auf den Teich zu wagen, der an einigen Stellen so tief seyn soll, daß man den Grund nicht erreichen kann. Da sich am Ufer ein ganz neues dauerhaftes Fahrzeug befand, gab der Professor endlich den Bitten seiner Schüler nach, stieg selbst hinein, und sie ruderten wohlgemuth auf dem See herum. Drey Schüler, die auf dem Lande zurückgeblieben, bestiegen einen Jägerkahn, und kamen damit zu dem größern Schiffe, in das sie aufgenommen wurden, zwey andere verliessen es, alles Warnens ungeacht, um an ihrer Stelle in den Kahn zu steigen. Der Professor befahl nun ans Land zu fahren und kaum war das größere Schiffchen am Ufer, so hörte man die zwey im Kahne, die noch etwa 10 Schritte weit entfernt waren, kläglich um Hülfe

Nouvelles diverses.

Fribourg en Suisse. Depuis peu il est arrivé ici un malheur dont le souvenir doit être une grande leçon pour la jeunesse. Les écoliers du collége des Jésuites, voulant profiter comme à l'ordinaire d'une journée de vacances, pour faire une partie de campagne sous la surveillance de leur professeur, ils allèrent, le 13 juin, à la maison de campagne dite Seedorf, à deux lieues de la ville, où se trouve un étang vaste et poissonneux, peuplé d'oiseaux aquatiques. Le professeur avait sévèrement défendu aux écoliers d'aller en bateau sur cet étang, qui doit être extrêmement profond. Ayant cependant rencontré un bateau neuf et solide, le professeur céda aux instances de ses écoliers, y entra avec eux, et on se promena gaîment sur le lac. Trois écoliers qui avaient resté à terre, se mirent dans une nacelle avec laquelle ils rejoignirent le grand bateau, dans lequel on les reçut; deux autres, malgré toutes les remontrances prirent leur place dans la nacelle. Alors le professeur ordonna de revenir à terre, et à peine le bateau avait il touché le bord, qu'on entendit crier au secours, ceux qui étaient dans la nacelle à dix

rufen; das lecke Fahrzeug fieng auf einer Seite Wasser, und statt im Gleichgewicht fortzurudern, warfen sich die Unerfahrnen auf die entgegengesetzte Seite, so daß das Wasser auch hier eindrang, und der Kahn mit den 2 Unglücklichen unterfank. Vom Schreck betäubt, sprangen ihre Gefährten, statt ihnen mit dem Schiffe zu Hülfe zu eilen, ins Wasser, um sie herauszuziehen, aber vergebens, sie mußten sie vor ihren Augen versinken sehen, und die traurige Nachricht in die Stadt bringen, daß zwey Burgerhäuser, unter denen ein sehr angesehenes, ihre hoffnungsvollen Söhne eingebüßt haben.

England. Die Krönungsfeyerlichkeit Georgs IV. ist Donnerstags den 19. July mit königlicher Pracht und ohne die beunruhigenden Auftritte, die man von Seiten der Königin und ihrer Anhänger befürchten mußte, vor sich gegangen.

Am 17ten Abends wurden Sr. Maj. dem König die ausserordentlichen Gesandten der europäischen Mächte vorgestellt, die im Namen ihrer Monarchen seiner Krönung beywohnen sollten; es waren von Oestreich, der Prinz Nicolas Esterhazy; von Frankreich, der Herzog von Grammont; von Rußland, der Graf von Stackelberg; von Neapel, der Prinz von Partanna; von Spanien, der Marquis von Santa Cruz; von Dänemark, der Graf von Moltke; von Würtemberg, der General von Neuffer; von Sardinien, der Graf von Pralorme; von Bayern, der Baron von Pfeffel; von Portugall, der Hauptmann Felisberto Caldeiza; von Schweden, der Graf von Löwenhielm.

Türkey. Es scheint daß die Stadt Smyrna nicht verbrannt worden ist, aber die grösten Unordnungen haben daselbst Statt gehabt. Ein Auszug eines Briefs des französischen Fregatten Capitains H. Le Normand von Kergrist, welcher die Station vor Smyrna commandirt, lautet wie folgt.

„ Die Ermordung der Griechen dauert fort, „ aber bis jetzt sind die Franzosen in Smyrna „ verschont geblieben, und alle unsre Landsleute „ sind gerettet, wir haben dieses der guten Ord„ nung der Offiziere der Sation, und der aufrich„ tigen Mitwirkung der englischen Corvette Medino „ zu verdanken, deren Capitain mir im Augen„ blick der Gefahr, getreulich Beystand leistete. „ Die Consuln aller Nationen befinden sich auf „ der Rhede und unter meinem Schutz.

H. Delueil, Fregatten-Capitain, welcher die Corvette Arriege commandirt, und bey Morea und Candia kreutzt, war auch vor kurzem so glücklich die fremden Consuln, bey ihrer Flucht aus dem Brande von Patrasso, aufnehmen zu können. Den 18. begegnete H. Couhittes Commandant der

pas de là; ce fragile petit bateau avait commencé à prendre de l'eau d'un côté, et au lieu de conserver l'équilibre en continuant leur chemin à force de rames, ces jeunes gens sans expérience s'étaient jetés du côté opposé, de sorte que l'eau entra aussi par là, et fit couler à fond la nacelle avec les deux malheureux. Saisis d'effroi, leurs camarades au lieu d'aller avec le bateau à leur secours, sautèrent dans l'eau pour les retirer, mais en vain; il fallut les voir périr devant eux, et porter en ville la triste nouvelle que deux maisons, dont l'une très-considérée, avaient perdu leurs fils qui donnaient déjà de grandes espérances.

Angleterre. Le couronnement de Geoges VI a eu lieu jeudi, 19 juillet, avec une pompe toute royale, et sans aucune des scènes inquiétantes qu'on avait craint de la part de la reine et de ses partisans.

Le 17 au soir, les ambassadeurs extraordinaires des puissances d'Europe, envoyés pour assister, au nom de leurs monarques à son couronnement, furent présentés à S. M.; savoir: de la part de l'empereur d'Autriche, le prince Nicolas Esterhazy; de France, le duc de Grammont; de Russie, le comte Stackelberg; de Naples, le prince de Partanna; d'Espagne, le marquis de Santa Cruz; du Dannemarck, le comte de Moltke; de Wurtemberg, le général de Neuffer; de Sardaigne, le comte de Pralorme; de Bavière, le baron de Pfeffel; de Portugal, le capitaine Felisberto Caldeiza; de Suède, le comte Lœwenhielm.

Turquie. Il paraît que la ville de Smyrne n'a pas été incendiée, mais les désordres les plus graves y ont eu lieu. Voici un extrait de la lettre du 17 juin, de M. le Normand de Kergrist, capitaine de frégate commandant la station française.

» Le massacre des grecs continue, mais jus» qu'à présent les français sont respectés à Smyr» ne, et tous nos nationaux sont sauvés, grâces » au bon ordre que les officiers de la station » ont maintenu dans leurs canots armés, et la » franche coopération de la corvette anglaise » *Medino*, dont le capitaine s'est joint à moi » dans toutes les circonstances dangereuses. Les » consuls de toutes les nations sont en rade, » et sous ma protection. »

M. Delueil, capitaine de frégate, commandant la corvette l'Arriège, en croisière sur la Morée et l'île de Candie, a eu aussi récemment la satisfaction de recevoir à son bord les consuls étrangers, lors de l'incendie de Patras. Le 18 juin, M. Couhittes, commandant de la Nan-

Nantaise bey Ypsera und Chio etwa vierzig Fahrzeugen mit griechischen Familien aus der Stadt Ivalie welche die Türken verbrannt hatten. Zu Milo erfuhr dieser Officier durch ein Fahrzeug von der Insein Casso daß zu Rhodus die Türken alle griechischen Seelente welche sich auf der Insel befanden ermordet hatten.

In Smyrna wird alles was Christ, Grieche, Armenier, oder Franke ist, niedergemacht; die Kirchen sind der Gegenstand der Wuth eines zügellosen, durch Fanatismus und Raubsucht angetriebenen Pöbels. Man schätzt die Anzahl der durch die Dolche der Muselmänner gefallenen Christen, von jedem Alter und Geschlecht, auf mehr als zwölftausend, aus ihrem Vorhaben das Christenthum auszurotten, machen sie gar kein Geheimniß mehr.

— In Odessa wurde, mit Erlaubniß des rußischen Kaisers, der ermordete Patriarch von Constantinopel am 29. Juny mit großer Feyerlichkeit zur Erde bestattet. Das Geläute aller Kirchen (es befinden sich dort 8 rußische, 2 griechische, 1 katholische und 1 protestantische) und der Kanonendonner von den Batterien und Schiffen kündigten den Leichenzug an. Der Leichenwagen war von sechs Pferden gezogen, alle Truppen unter den Waffen. Der Gouverneur, Graf Langeron, alle Beamten des Gouvernements, der Handelsstand mit den zahlreichen Fremden aller Nationen, und die unglücklichen griechischen Flüchtlinge bildeten den Zug, der drey Stunden währte, und von einer unzähligen Menge begleitet wurde. Nebst den griechischen Geistlichen und rußischen Bischöfen folgten dem Sarge auch die katholische Geistlichkeit und der protestantische Prediger. — Die Unmenschlichkeiten, die fortwährend in Constantinopel an Griechen jedes Alters und Geschlechts verübt werden, sind schauderhaft. Die Juden sind vorzüglich geschäftig, den Türken die Schlupfwinkel der Unglücklichen zu verrathen, die ihrer Blutgier nicht entfliehen konnten; sie haben dabey den dreyfachen Vortheil, daß sie von den Türken reichlich belohnt, manchen lästigen Gläubiger los werden, und den Handel ganz an sich ziehen. Auch die Moldau und Wallachey werden grausam verheert.

Briefe aus Petersburg vom 3. July zeigen an daß S. M. der Kaiser von Rußland der Pforte eine Cathegorische Antwort auf ihre Klagen gegen den Baron Strogonoff hat übergeben laßen. Obgleich der Innhalt dieser Note nur zum Theil bekannt ist, so weiß man doch mit Gewißheit, daß darinn Genugthuung verlangt wird, wegen den Beleidigungen und Kränkungen welche der Russische Gesandte zu ertragen hatte. Wenn die Pforte acht Tage nach Empfang dieser Note, dem Begehren derselben nicht Genüge geleistet hat, so soll der Baron Strogonoff sogleich abreisen.

taise, étant entré à Ypsera et Chio, a rencontré quarante navires grecs, chargés de familles qui s'étaient sauvées d'Ivalie que les turcs venaient d'incendier, et cet officier a su à Milo qu'un bateau expédié de l'île de Casso avait rapporté qu'à Rhodes, les turcs avaient assassiné tous les grecs marins qui se trouvaient dans cette île.

A Smyrne, tout ce qui est chrétien, grec, arménien ou franc, est exterminé; les églises sont l'objet de la fureur d'un peuple sans frein, excité par l'appat du butin et par le fanatisme. On estime à plus de douze mille le nombre des chrétiens de tout âge et de tout sexe tombés sous les poignards des mahométans, qui ne cachent plus le dessein d'extirper le christianisme.

— Les funérailles du patriarche de Constantinople, assassiné le 29 juin, ont eu lieu à Odessa, par permission de l'Empereur de Russie, avec beaucoup de pompe. Les cloches de toutes les églises (huit russes, deux grecques, une catholique et une protestante), et le canon de toutes les batteries, annoncèrent le cortège. Le char funèbre était attelé de six chevaux; toutes les troupes étaient sous les armes. Le cortège qui a duré pendant trois heures, était composé du duc de Langeron, gouverneur de la place, de tous les employés du gouvernement, de tous les commerçans, d'un grand nombre d'étrangers de toutes les nations, des malheureux fugitifs grecs et d'une foule immense. Outre le clergé grec, et les évêques russes, le cercueil était suivi du clergé catholique et du ministre protestant. — Le récit des cruautés qui s'exercent tous les jours à Coustantinople sur des grecs de tout âge et de tout sexe, fait frémir. Les juifs sur-tout sont occupés à indiquer aux turcs les retraites de ces malheureux qui ne pouvaient pas se soustraire à leur fureur sanguinaire; ils y trouvent le triple avantage d'être largement récompensés par les turcs; de se débarrarser de maint créancier importun, et de s'emparer de tout le commerce. La Moldavie et la Valachie souffrent de même, les plus cruels ravages.

Des lettres de Pétersbourg du 3 juillet, annoncent que S. M. l'Empereur de Russie a fait remettre à la Porte une réponse cathégorique sur les plaintes que celle-ci portait contre le baron Strogonoff. Quoique le contenu de cette note ne soit connu qu'en partie, on sait cependant d'une manière certaine, qu'on y demande satisfaction pour les insultes et les souffrances que l'ambassadeur russe a eu à supporter. Si la Porte n'a pas satisfait huit jours après la réception de cette note, à la demande qui lui est faite, le baron Strogonoff devra partir immédiatement.

Nouvelles suisses du Brésil.

Extrait des lettres datées des montagnes de Morro-Queimado (Nouvelle-Fribourg), des 15, 24 et 25 janvier 1821, adressées par les colons Nicolas et Joseph Berret, Mathieu Sanglard et Conrad Meuret, à leurs parens de Cornol et Miecourt.

Nous ne doutons pas que vous ne trouviez le tems bien long de ce que nous avons tardé jusqu'à-présent de vous donner de nos nouvelles. Ce n'est pas par négligence, nous attendions de connaître un peu la valeur de nos terres, pour pouvoir vous annoncer au plus juste l'état de notre situation, et quelle était notre destinée, ainsi que le résultat du commencement de nos entreprises.

Après un séjour de six semaines à Doordrecht en Hollande, nous avons été embarqués le 11 septembre 1819, à bord du navire *Déby-Elisa*, vaisseau américain de New-Yorck. Nous avons passé sous la ligne équinoxiale, où nous avons eu passablement chaud, et nous sommes arrivés le 29 novembre dans la rade de Rio-Janeiro, après une traversée heureuse de 77 jours.

Des quatre vaisseaux partis avec nous, un seul nous avait dévancé; c'est la *Daphnée*. Une tempête que nous essuyâmes, le 15 septembre, nous dispersa en pleine mer, et par suite le vaisseau dit le *Camillus*, échoua sur les côtes d'Angleterre, le second jour de la navigation; l'*Heureux-Voyage* eût ses trois mâts cassés, à la vue du Cap-vert; et le quatrième, appelé les *Deux-Catherines*, a resté environ cinq mois en mer: cependant, tous enfin arrivèrent heureusement.

Mais une maladie épidémique, contractée par les fribourgeois et les allemands en Hollande, a fait de grands ravages parmi la colonie; des familles entières en ont été victimes. Un seul vaisseau qu'on avait chargé de convalescens et des moins malades, a perdu cent onze personnes pendant la traversée. Le nôtre n'en a perdu que trente-deux, en comptant quatre nouveaux nés à bord. Ce sont les colons du nouveau canton de Berne, qui se sont le mieux défendu de cette maladie. L'épidémie a cessé cependant après quelques semaines qu'on a été en Amérique.

Aussitôt après notre arrivée au port, on nous fit partir le lendemain de grand matin sur de petites alléges, pour nous rendre par eau à Tamby, à dix lieues de distance, où nous avons mis pied à terre pour la première fois dans le Brésil. Nous avions reçu, en arrivant, des vivres consistant en pain blanc, viande fraîche, et des oranges que le Roi nous fit envoyer. Nous avons resté trois jours là pour nous reposer; c'est le plus charmant endroit que nous ayons vu au Brésil. Au bout des trois jours nous quittâmes Tamby pour faire place à ceux d'un autre vaisseau qui venaient d'arriver; et rembarqués sur les mêmes alléges qui nous y avaient amenés, nous nous rendîmes dans la journée, à la ville de Macacou, à six lieues de distance. Le jour suivant nous repartîmes en poste sur des charettes bien faites et commodes, attelées chacune de six ou huit bœufs, dans lesquelles il pouvait entrer six à huit personnes. Quelques-uns des colons étaient aussi à cheval, d'autres sur des mulets; mais plusieurs préféraient marcher, par récréation, ce qu'on n'avait fait depuis long-temps. Nous arrivâmes, avec cet équipage de charettes, après six lieues de chemin, à Collégio, d'où nous repartîmes le lendemain, toujours d'un même train jusqu'à Féréra, à une même distance de six lieues. Entre ces différens endroits, ou étapes, on ne trouve point d'asile, ni ville, ni village, seulement quelques chétives habitations, le plus souvent inhabitées.

Tamby, Collégio et Féréra sont trois fabriques de sucre; Macacou est une petite ville, si elle peut mériter ce nom, d'une rue seulement. Les maisons y sont à simples rez-de-chaussée, sans étages; elles n'ont point de planches ni fenêtres. Il y a cependant un grand couvent de moines et une belle église. Le couvent a servi pendant quelque tems d'hôpital pour des colons, où ils ont été très-bien soignés. Un jeune ecclésiastique appartenant à la colonie, qui était resté là pour assister les malades, s'est noyé en voulant se baigner dans la rivière. Féréra est au pied de la montagne qu'il faut entièrement traverser pour arriver à Morro-Queimado, à douze lieues plus loin. Les bœufs et les charettes furent dont renvoyés, et l'on ne conserva que les chevaux et les mulets. Les enfans furent portés par des esclaves noirs.

Nous avons trouvé en arrivant à Morro Queimado nos logemens tout préparés, les maisons construites à la mode du pays, mais quoique cela très-propres et très-commodes. Elles sont le commencement de la Nouvelle-Fribourg. Nous avons reçu et nous recevons encore de même tout ce qui nous avait été promis par les traités, et même au-delà. On nous a donné

pendant la première année, chaque jour, 20 sols par tête, payés exactement tous les mois. Maintenant nous sommes à demi-solde pour un an, et cependant nous pourrions nous en passer facilement. Nous avons travaillé quelques journées pour quelques particuliers, ainsi que pour le gouvernement, ce qui nous a procuré quelqu'argent d'avance, attendu que les journées se payaient très-cher. On donnait 4 à 5 francs par jour, ou 3 francs avec la nourriture; mais depuis que nous avons reçu nos terres, nous y sommes continuellement occupés, et c'est là que nous trouvons le plus à gagner.

(*La suite au prochain numéro.*)

Avis à MM. les Maires.

Les moissons étant retardées cette année ci, il est nécessaire de s'occuper dans les communes, du travail des *mutations*, pendant le courant du présent mois d'août, avant le moment des récoltes qui vont se succéder sans relache, et laisser peu de tems libre pour se livrer à d'autres occupations que celles de la campagne; MM. les Maires feront donc aussitôt la publication d'usage à leurs ressortissants, pour que les propriétaires fonciers qui ont éprouvé des changemens dans leurs propriétés depuis l'année dernière, ou qui auraient droit à des redressemens de leurs quotes, ayent à se présenter à eux et à leur en faire la declaration.

La loi fixant le délai de dix jours, à dater de cette publication, pour la réception de ces déclarations, MM. les Maires, dès que ce délai sera expiré, devront clore le registre des déclarations des mutations et en adresser de suite l'état à M. le contrôleur, afin que la confection des rôles de la contribution foncière de 1822, qui est déjà commencée, n'éprouve aucun retard.

Pour éviter de nouvelles erreurs et faciliter la rectification des anciennes, MM. les Maires auront sous les yeux le relevé sommaire de la matrice de rôle qui a servi l'année dernière, lequel leur sera transmis au plutôt, et qu'ils retourneront ensuite à M. le Contrôleur, avec l'état des mutations.

MM. les Maires ne perdront point de vue que ce travail ne doit être operé que sur les anciennes matrices de rôle, et que s'il est nécessaire de consulter le nouveau cadastre pour le redressement de quelques allivremens particuliers, on ne doit se servir d'autre estimation du revenu net, que celle qui est portée dans la vieille matrice.

Enfin, s'il devait se présenter des doutes, ou des difficultés dans l'opération, MM. les Maires en informeront M. le Contrôleur qui les aplanira, et même, le cas échéant, se transportera sur les lieux pour les lever.

Vu pour être inséré au Journal:
Le Grand-Baillif, *A. de Jenner.*

Première publication fixée au quatorze Novembre 1821.

Maison, jardin, champs et prés, à vendre par expropriation forcée;

Sur Jacques Farine, dit Chopin, cultivateur; Jean-Baptiste Prenez, taillandier; et Agathe, née Farine, son épouse, demeurant les trois à Courroux.

1. Une maison d'habitation, sous N.° 71, avec grange, écurie; et une forge joignant, situés au village de Courroux, lieu dit sous les Cras, près du pont du milieu.
2. Un petit jardin potager, attenant à la maison ci-dessus, du côté du couchant.
3. Un champ en la Sole, finage de Colliard, contenant environ 112 perches, Joseph, fils de feu George Farine de midi, la veuve Jean Boudoban, cordonnier, du nord.
4. Un champ, ès-Esserts sur le Cerneux, contenant environ 60 Perches, la commune de midi, M. Rédet du-nord.
5. Un champ, en l'Essert Berdat, contenant environ 112 perches, Melchior Clémençon de midi, la veuve Jean Raiss du nord.
6. Un champ, en la Grosse Fin, lieu dit sur le Pré devant, contenant environ un demi-Journal, Joseph Fleury, dit Conrad, du levant, Joseph Farine, dit Turs, du couchant.
7. Un champ, au Gros Guiguerez, contenant environ trois quarts de journal, Jacques Berdat du couchant, Louis Raiss du levant.
8. Un Champ, au Cras des Vignes, contenant environ 112 perches, la veuve Joseph Farine de midi, Joseph Farine, dit Turs, du nord.

9. Un champ, sur les Vaivrés, contenant environ 150 perches, Pierre Farine, tisserand, de midi, François Clémençon, ex-maire, du nord.

10. Un champ, en la Combe ès-Noms, contenant environ 112 perches, les filles de Jean-Pierre Bouduban du couchant, Conrad Farine du Levant.

11. Un pré, dit le Pré devant, contenant environ 18 perches, la veuve Joseph Farine, dit Chopin, de midi, Bernard Farine du nord.

12. Un champ, en la Combe Solva, contenant environ 112 perches, la veuve Joseph Farine, dit Chopin, de midi et du nord.

13. Un pré, dos Farrate, contenant environ trois quarts de journal, la rivière de midi, Joseph, fils de feu George Farine et Joseph Courvoiserat du nord.

14. Un pré, derrier le Motie, contenant environ 112 perches, Bernard Farine du Levant, Joseph Farine, dit Turs, du couchant.

15. Et finalement un pré, dit Clos de la Cure, situé lieu dit la Rue ès-Vouites, contenant environ 112 perches, Joseph, fils de feu George Farine de midi, Catherine Farine du nord.

Lesdits maison, jardin, champs et prés sont situés sur le ban et territoire de la commune de Courroux, Bailliage de Delémont, et suivant bail du 11 juin 1815, reçu Moutet, Notaire, enregistré; une partie a été amodiée pour 3, 6 ou 9 ans; savoir: L'art. 4, à Jacques Berdat; l'art. 5, a Melchior Clémençon; les articles 6, 13 et 14, à Jean Chappuis; l'art. 9, à Adam Farine; l'art. 10, à Conrad Farine, et l'art. 15, à Joseph Farine, dit Turs; et les autres articles, jouis et cultivés par les parties saisies ci-après nommées.

La saisie en a été faite à la requête du Sr. François-Joseph Feune, huissier, demeurant et domicilié à Delémont;

Sur Jacques Farine, dit Chopin, cultivateur; Jean-Baptiste Prenez, taillandier, et Agathe, née Farine, son épouse, demeurant tous à Courroux, suivant procès-verbal de l'Huissier-baillival Helg, demeurant audit Delémont, du 23 juillet 1821; enregistré le 26 même mois.

Une copie dudit procès-verbal de saisie a été remise à M. Helg, Secrétaire-baillival à Delémont, et une autre copie dudit procès-verbal a de même été remise à M. Bouduban, Maire à Courroux, lesquels ont visé l'original.

Cette saisie a été transcrite au bureau des hypothèques établi à Delémont, et au greffe du tribunal civil séant audit lieu, les 26 juillet dernier, et 3 août courant.

La premiere publication du cahier des charges, pour la vente desdits biens, aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil de Delémont, en son auditoire ordinaire audit lieu, le Mercredi, quatorze Novembre 1821, neuf heures du matin.

M.e Imhoff, avoué près le même tribunal, demeurant à Delémont, est chargé d'occuper pour le requérant.

A. Imhoff.

Fait à Delémont, le 6 août 1821.

Kornmarkt-Preise.

Pruntrut, am 9 August 1821

Mittel-Preis.	Das Bern-Más Batz.	Rap.
Kernen	17	—
Mischelkorn	10	—
Haber	4	—
Gersten	7	—
Paschi	5	—
Wicken	6	—
Erbsen	15	—

Delsperg, am 8 August 1821.

Kernen	18	—
Mischelkorn	11	—
Haber	8	5
Erbsen	17	—

PRIX DES GRAINS.

Porrentruy, du 9 Août 1821.

Prix moyen.	La mesure de Berne. Batz.	Rap.
Epeautre égrugé	17	—
Epeautre mélangé	10	—
Avoine	4	—
Orge	7	—
Borge	5	—
Vesces	6	—
Pois	15	—

Delémont, du 8 Août 1821.

Epeautre égrugé	18	—
Epautre mélangé	11	—
Orge	8	5
Pois	17	—

Porrentruy. Pain blanc, la livre 1 btz. 1 rap. Pain demi-blanc 1 btz. – rap. Pain bis – btz. 8 rap. Le bœuf la liv. 23 rap. Le veau 22 rap. Le mouton 23 rap.

Delémont. Pain blanc, la livre – btz. 13 rap. Pain mi-blanc – btz. 11 rap. Le bœuf la liv. 20 rap. Le veau 20 rap. Le mouton 20 rap.